HRW appelle à une commission d’enquête internationale indépendante au Burundi

Human Rights Watch, 29 juin 2016 Dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire au sujet du Burundi DÃ©claration Ã©mise en vertu de l'article 10 Merci Monsieur le PrÃ©sident, La situation gÃ©nÃ©ralisÃ©e de non-droit dans la capitale du Burundi, Bujumbura, sâ€™est propagÃ©e Ã travers le pays. Au cours des derniers mois, des informations de plus en plus nombreuses ont fait Ã©tat de brutalitÃ©s commises par les services de renseignement burundais, qui sont accusÃ©s dâ€™arrestations arbitraires et de tortures Ã lâ€™encontre dâ€™opposants prÃ©sumÃ©s. Des membres de la police et de la li jeunes du parti au pouvoir, appelÃ©sÂ Imbonerakure,Â sont Ã©galement impliquÃ©s dans de graves abus, notamment des viols.Â

Des agents des services de renseignement et dâ€™autres individusÂ ont versÃ© du plastique fondu sur les victimes, nouÃ© d cordes Ã leurs parties gÃ©nitales et les ont tirÃ©es, ont frappÃ© leurs victimes avec des barres de mÃ©tal et les ont soumises des chocs Ã©lectriques. Un homme qui a Ã©tÃ© torturÃ© par un membre des services de renseignement a dÃ©clarÃ© Ã Huma Rights Watch : Â«Â Ils mâ€™ont torturÃ© avec un cÃ¢ble. Ils lâ€™ont enroulÃ© autour de ma jambe. Jâ€™Ã©tais assis Ã cÃ´t Ã©lectrique oÃ¹ ils ont branchÃ© le cÃ¢ble. Ils le branchaient et le dÃ©branchaient, mâ€™envoyant des dÃ©charges Ã©lectriqu en me posant des questions.Â Â» Les agents des services de renseignement accusent souvent les dÃ©tenus de collaborer avec les rebelles ou de cacher des armes, et tentent de les forcer Ã avouer ces dÃ©lits prÃ©sumÃ©s. Bien que ne disposant dâ€™aucun pouvoir lÃ©gal dâ€™arrestation, certainsÂ ImbonerakureÂ ont arrÃªtÃ© des personnes en prÃ©sence de membres police, de lâ€™armÃ©e et dâ€™autoritÃ©s aux postes-frontiÃ¨res, les accusant de collaborer avec des groupes armÃ©s burund Rwanda. LesImbonerakureÂ les ont battues et les ont remises aux services de renseignement, qui ont torturÃ© certaines dâ€™entre elles. Dans certaines provinces, desÂ ImbonerakureÂ ont soumis des femmes Ã des viols collectifs dans leurs propres maisons, dans le cadre dâ€™attaques contre des opposants prÃ©sumÃ©s. Des membres de la police â€“ ou des homm vÃªtus dâ€™uniformes de la police â€“ ont Ã©galement violÃ© des femmes. Certaines femmes ont Ã©tÃ© violÃ©es alors quâ€™ de franchir la frontiÃ¨re vers la Tanzanie. Les autoritÃ©s burundaises ont fait preuve dâ€™un mÃ©pris flagrant Ã lâ€™Ã©gard droits humains depuis que la crise a Ã©clatÃ© en avril 2015. Les actes de torture gÃ©nÃ©ralisÃ©s et autres graves violations devraient inciter le Conseil des droits de lâ€™homme Ã rÃ©examiner lâ€™appartenance du Burundi au Conseil. En outre, le Conseil devrait demander dâ€™urgence la crÃ©ation dâ€™une commission dâ€™enquÃªte internationale indÃ©pendante charg dâ€™enquÃªter sur les graves violations commises au Burundi depuis avril 2015 â€“ notamment les actes de torture et les violences sexuelles â€“ et soutenir les efforts des rapporteurs spÃ©ciaux de lâ€™ONU. Â Cette commission devrait Ãªtre dotÃ© expertise en matiÃ¨re dâ€™enquÃªtes judiciaires et mÃ©dicolÃ©gales, et mener des enquÃªtes approfondies en vue dâ€™Ã©ta responsabilitÃ©s pour les crimes les plus graves. Je vous remercie.Â